

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application : QB03
Plaques profilées pour planchers collaborants acier-béton

Président : M. PILLARD (EGF.BTP°)
Secrétaire P. LEBLOND, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme				Membre suppléant, le cas échéant			
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**) date nomination +3 ans date nomination +4 ans date nomination +5 ans	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**) date nomination +3 ans date nomination +4 ans date nomination +5 ans
Collège Fabricants* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 3 maxi	M. IZABEL	L'ENVELOPPE METALLIQUE DU BATIMENT	01/03/2018		-	-	-	
	-	-	-		-	-	-	
	-	-	-		-	-	-	
Collège Utilisateurs* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 2 maxi	M. SERRI	UMGO-FFB	01/03/2018		-	-	-	
	M. PILLARD	EGF-BTP	01/03/2018		-	-	-	
Collège Organisme Technique et Administration* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 3 maxi	M. SOKOL	SOKOL CONSULTANT	01/03/2018		-	-	-	
	Mme. LARQUETOUX	BUREAU VERITAS	01/03/2018		-	-	-	
	-	-	-		-	-	-	

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Composition nominative n°01 approuvée le : 16/03/2018

Par le responsable d'application : Philippe LEBLOND

